



Licence 3^{ème} année

ADMINISTRATION PUBLIQUE

à distance

en partenariat avec le Centre National d'Enseignement à Distance (CNED) et le réseau des IPAG/CPAG

Année universitaire 2026 - 2027

Objectifs

Diplôme national qui vise à préparer les étudiants aux concours des 3 fonctions publiques (Etat, territoriale et hospitalière).

La formation doit permettre aux étudiants d'acquérir les connaissances exigées par les programmes des concours administratifs, ainsi que les méthodes appropriées aux épreuves écrites et orales de ces concours.

La formation est réalisée sur une année universitaire (septembre 2026 - juin 2027 ou septembre 2027 en cas de passage à la session de rattrapage).

Public concerné

Les étudiants titulaires d'une L2 Droit, Economique ou AES.

Les titulaires d'un BAC+2 (autres Licences 2^{ème} année, D.U.T., B.T.S. ...).

Les personnes reprenant des études et souhaitant une prise en charge de la formation

Les personnes pouvant bénéficier d'une Validation des Acquis de l'Expérience (V.A.E.).

Renseignez-vous auprès du service de la DFPC de l'Université de Poitiers ☎ 05.49.45.44.60 - dfpc.reenseignements@univ-poitiers.fr Site Web : <http://upro.univ-poitiers.fr>

Les étudiants en situation d'handicap devront contacter le service handicap de l'Université de Poitiers : <https://she.univ-poitiers.fr/>

Coût de la formation

O Inscription à titre individuel :

Avant toute inscription universitaire vous devrez vous acquitter au préalable de la CVEC (Contribution de Vie Etudiante et de Campus) d'un montant de 103 € (tarif 2024-2025) sur le site du CNOUS : <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>.

Paiement à effectuer auprès de l'IPAG

- ⇒ Droits universitaires : 178,00 € (tarif 2025-2026)
- ⇒ Journées de regroupement : 450,00 € (230,00 € tarif redoublant)

Paiement à effectuer auprès du CNED de Lille

- Formation complète (réf. P6M33) : 849,00 € (possibilité de paiement échelonné)
 - Incluant la certification PIX
 - Format numérique sur la plateforme du CNED
 - Option papier en sus : 110,00 €
- Formation spéciale redoublant (pack redoublant réf. P6M35) : 485,00 €

Les étudiants peuvent éventuellement bénéficier :

- d'une bourse de l'enseignement Supérieur. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service des bourses du CROUS de Poitiers : 05.49.58.86.00 – bourses@crous-poitiers.fr

O Inscription au titre de la Formation Continue :

Vous êtes en reprise d'études, demandeur d'emploi, salarié, agent de la Fonction Publique, ... Vous devez prendre contact avec le service commun de l'Université, DFPC, qui vous accompagnera dans votre démarche de reprise d'études ou VAE au titre de la formation continue. DFPC - Bât B25B - 4 rue Marcel Doré TSA 91110- 86079 POITIERS Cedex - ☎ 05.49.45.44.60 dfpc.renseignements@univ-poitiers.fr Site Web : <http://upro.univ-poitiers.fr>

Paiement à effectuer auprès de l'IPAG

- ⇒ Droits universitaires : 178,00 € (tarif 2025-2026)

Paiement à effectuer auprès de la DFPC, service de formation continue

- ⇒ Inscription CNED : 1559,00 €
- ⇒ Inscription CNED tarif redoublant : 795,00 €
 - ⇒ Inscription CNED cours papier(option) : 109,00 €
- ⇒ Inscription IPAG-Journées de regroupement : 450,00 €
- ⇒ Inscription IPAG-Journées de regroupement - Redoublant : 230,00 €

- ⇒ Frais de gestion administrative DFPC : 500,00 € (tarif 2026-2027)

Enseignements :

<p>SEMESTRE 5 : (30 ECTS)</p> <p>UNITE 1 : Connaissances juridiques Droit constitutionnel Institutions et droit administratif général</p> <p>UNITE 2 : Finances publiques et contrôle de gestion Politiques publiques Nouvelle gestion publique</p> <p>UNITE 3 : Gestion publique GRH Droit de la fonction publique</p> <p>UNITE 4 : Préparation aux concours Méthodologie écrite des concours</p> <p>UNITE 5 : Langue étrangère et culture numérique Culture numérique Langue étrangère (Anglais)</p>	<p>SEMESTRE 6 : (30 ECTS)</p> <p>UNITE 1 : Questions internationales Relations Internationales Institutions et politiques européennes</p> <p>UNITE 2 : Actions publiques Politiques économiques et sociales Finances publiques</p> <p>UNITE 3 : Culture de l'Etat Histoire de l'administration publique</p> <p>UNITE 4 : Préparation aux concours Culture générale et méthodologie écrite des concours Certification PIX Langue étrangère (Anglais)</p> <p>UNITE 5 : Projet professionnel Préparation orale des concours Projet individuel (stage optionnel) Certification voltaire (optionnel)</p>
<p>Enseignement à distance</p>	<p>Cette forme d'enseignement permet à chacun d'organiser ses études en fonction de ses activités professionnelles et de son rythme personnel de travail.</p> <p>Vous disposez d'un accès au site de la Licence Administration Publique sur Cned.fr, accompagnés de conseils méthodologiques, des indications bibliographiques, des exercices d'autoévaluation des connaissances, des thèmes de réflexion, un forum-inscrits, et une classe virtuelle.</p> <p>Un entraînement progressif et efficace aux épreuves écrites de l'examen est assuré avec des sujets de devoirs à faire sur la plateforme du CNED dans l'onglet copies en ligne tout au long de la préparation.</p> <p>Les copies sont corrigées par leurs auteurs.</p>
<p>Journées de regroupement</p>	<p>La formation comporte 3 journées de regroupement (dates non définies à ce jour) permettant ainsi aux étudiants d'exposer les difficultés rencontrées, d'obtenir des compléments d'information sur les cours, d'approfondir certaines notions et de s'entraîner à l'épreuve orale exposé-discussion prévue à l'examen.</p> <p>Ces journées ont lieu à l'IPAG de Poitiers ou dans différents IPAG/CPAG partenaires : Aix-en-Provence, Paris-Nanterre, Toulouse. L'ouverture de ces centres partenaires est soumise à un seuil minimum d'étudiants inscrits.</p> <p>Pour les étudiants résidents hors métropole, les journées de regroupement pourront se faire à distance via une plateforme numérique. Les examens auront lieu <u>uniquement en présentiel</u>.</p>
<p>Examens en présentiel uniquement"</p>	<p>La première session a lieu pendant une semaine, dernière quinzaine du mois de mai et la seconde session (session de rattrapage) première quinzaine de septembre avec des épreuves relevant des 6 unités d'enseignement capitalisables.</p> <p>1^{ère} session d'examen de juin 2027 : dans le même centre que celui des journées de regroupements, sauf éventuellement pour les personnes hors métropole.</p> <p>2^{ème} session d'examen de septembre 2027 : uniquement sur le centre de Poitiers.</p>

Réinscription et Assiduité	<p>L'étudiant "redoublant" doit obligatoirement procéder à une réinscription.</p> <p>Le règlement détaillé de l'examen et les modalités de contrôle de connaissances seront disponibles après l'inscription définitive.</p> <p>Concernant les étudiants boursiers ou en formation continue, l'assiduité sera contrôlée par le biais de la participation aux journées de regroupement (obligatoire), de toutes les copies envoyées à correction avant la 1^{ère} session d'examen de mai et de la présence à la session d'examen ou aux session(s) d'examens.</p>
---	--

Modalités d'inscriptions à faire auprès de l'IPAG de Poitiers

Pour les personnes en formation initiale ou en reprise d'étude sans financement de la formation :

Vous devez constituer un dossier de candidature en ligne sur eCandidat
<https://ecandidat.appli.univ-poitiers.fr/ecandidat/>

Pour les personnes en formation continue avec financement de la formation :

Vous devez constituer un dossier de candidature en ligne sur eCandidat
<https://ecandidat.appli.univ-poitiers.fr/ecandidat/>

La date limite des dossiers pour les personnes **UNIQUEMENT** en formation continue est le **04 SEPTEMBRE 2026**.

Ouverture de e-candidat : 05 mai 2026

Et ne pas oublier de contacter DFPC pour la partie financement (hors droits universitaires qui restent à charge de l'étudiant).

Date limite de réception des dossiers de candidature : 11 octobre 2026

Fin des inscriptions universitaires : le 25 octobre 2026



Candidatez le plus tôt possible afin de commencer dès début septembre, en cas d'admission. L'IPAG se donne le droit de ne pas accepter le dossier de candidature si le quota des inscriptions est atteint.

www.univ-poitiers.fr



IPAG de Poitiers

2 rue Jean Carbonnier | Bât. A1 | TSA 81100 | 86073 POITIERS Cedex 9 | FRANCE |
+33 05 49 45 40 90 | [http:// ipag.univ-poitiers.fr](http://ipag.univ-poitiers.fr) | ipagdistance@univ-poitiers.fr

